

### ORDRE DU JOUR

**11 mars 2014**

**10 heures – 10 h.30 Allocutions de bienvenue**

- UIP
- ONU Femmes

**10 h.30 – 12 h. 45 Séance 1 : Les femmes dans la prise de décision : progrès faits depuis 10 ans dans la réalisation des OMD**

Il n'y a jamais eu autant de femmes qu'aujourd'hui à des postes de responsabilité politique. Les engagements internationaux et nationaux ont contribué à faire progresser la participation des femmes au cours des dernières décennies et l'Objectif 3 du Millénaire pour le développement comporte un indicateur sur la représentation des femmes dans les parlements nationaux. Les femmes sont cependant moins présentes aux postes de responsabilité dans les entreprises, la justice et la société civile, où les progrès sont plus difficiles à apprécier. Si, en politique, on recourt de plus en plus à l'adoption de mesures temporaires spéciales telles que les quotas, certains pays prennent des mesures pour les appliquer aux entreprises et à d'autres secteurs. L'augmentation du nombre de femmes aux postes de responsabilité dans les secteurs public ou privé passe par une modification de la législation et de la pratique, ainsi que de l'environnement de travail de ces institutions.

- Quelle est la situation des femmes au parlement et dans l'exécutif? Et au niveau local?
- Quelle est la situation actuelle des femmes dans les entreprises, la justice et d'autres secteurs?
- Quelles sont les tendances les plus récentes qui se dessinent aux niveaux international et national, et y a-t-il des enseignements à en tirer?
- Quelles mesures ont été prises pour corriger l'inégalité entre hommes et femmes dans ces domaines?
- En quoi peut-on modifier l'environnement de travail de ces institutions pour encourager plus de femmes à accéder à des postes de responsabilité?
- Sur quoi les stratégies futures devraient-elles être axées?

---

**13 heures – 14 h.45 Pause déjeuner**

---

**14 h.45 - 16 h.30 Séance 2 : Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et responsabilité de rendre compte : le rôle des parlements**

Les OMD ont influencé les politiques nationales au cours des dix dernières années. Au moment où l'on se prépare à définir les objectifs de développement de la prochaine génération, il est important d'évaluer le rôle joué par les parlements en contrôlant la réalisation des OMD dans la perspective du genre, de recenser les difficultés rencontrées et de dégager les bonnes pratiques.

- Quels enseignements a-t-on tirés de la réalisation des OMD d'un point de vue parlementaire?
- Comment les parlements ont-ils veillé à ce que les femmes apportent leur contribution au débat sur la réalisation et la responsabilité de rendre compte?
- Quels mécanismes et outils ont-ils utilisés?
- De quelles capacités nationales et ressources financières ont-ils eu besoin?
- Que faut-il faire pour s'assurer que les parlements participent effectivement à la réalisation de la nouvelle série d'objectifs de développement? Quelles leçons a-t-on tirées de l'expérience passée?

Les exposés seront suivis d'un débat.

**16 h.30 – 17 h.45 Séance 3 : La place de l'égalité des sexes dans la prochaine série des objectifs de développement**

La transformation des OMD en un nouveau programme de développement mondial après 2015 est l'occasion de veiller à ce que l'égalité des sexes tienne une place centrale dans le nouveau programme. Les priorités dans ce nouveau cadre pour le développement font actuellement l'objet de discussions, d'autant que les femmes ne jouissent toujours pas partout des libertés et des droits fondamentaux et que beaucoup d'entre elles n'ont pas de perspectives économiques. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les parlements sont parties prenantes à ces discussions, non seulement sur la définition du nouvel ensemble d'objectifs de développement, mais aussi parce qu'ils veillent à ce que les parlements rendent compte de la réalisation de ces objectifs.

- Puisque l'égalité des sexes tient une place centrale dans le développement durable, comment faudrait-il en formuler l'idée dans les objectifs de développement durable (ODD)?
- Que comporterait un objectif indépendant sur l'égalité des sexes?
- Un objectif indépendant est-il suffisant? Quelles stratégies employer, quelles conditions remplir pour intégrer l'égalité des sexes à tous les ODD?
- Quels débats y a-t-il dans les parlements sur le programme des ODD, en particulier sur la nécessité d'y inscrire l'égalité des sexes?

Les exposés seront suivis d'un débat.

**17 h.45 – 18 heures Conclusions**